

LE BILLET DE 100 FRANCS - LUC OLIVIER MERSON

Créé en 1906 et mis en circulation début janvier 1910, le « Merson » est le premier billet imprimé en quadrichromie par la Banque de France (l'emploi novateur de la polychromie pour l'impression des billets de banque ayant pour objectif de déjouer les nombreuses tentatives de contrefaçons).



Le 100 francs « Merson » remplace le billet de 100 francs « bleu et rose » type 1888 (ci-dessous)



D'une incroyable longévité (35 ans), le billet de 100 francs « Merson » émis jusqu'en septembre 1939 à 1 689 725 000 exemplaires, sera retiré de la circulation le 4 juin 1945 et remplacé par le 100 francs « Sully ».



Historique du billet

Dessiné par le peintre **Luc Olivier Merson** (1) et gravé par **Cesare Romagnoli** (2), ce billet est le fruit d'une longue et difficile gestation (*le premier projet date de 1891*).

Cependant son aspect novateur ne passera pas inaperçu de par son aspect coloré ; il subira aussi des critiques sévères (*choix des motifs*) et sera également parodié (*attitude des personnages*).

(1) **Luc Olivier Merson** (1846-1920) : *artiste peintre (peinture religieuse et d'histoire) et illustrateur français*

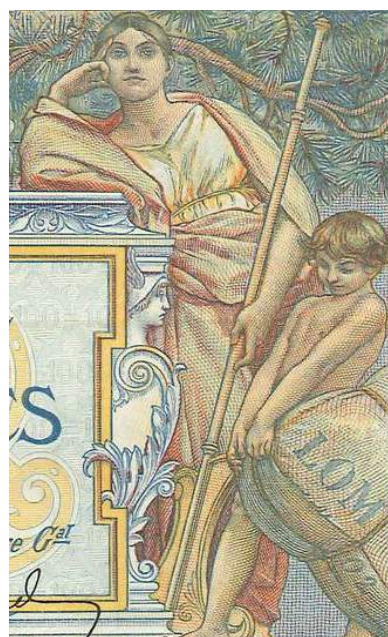
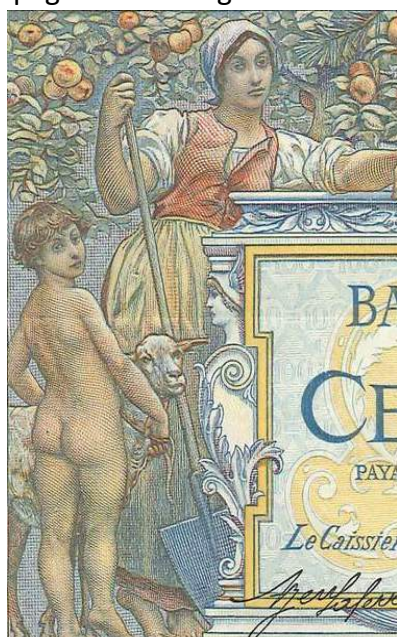


(2) **Cesare Romagnoli** (1865-1948) dit **Romagol** : *graveur sur bois, d'origine italienne*

Description du billet type 1906

Le style employé se rattache au courant **Art Nouveau**. Le bleu, le jaune-orangé, les vieux rouges et le gris sont les tons dominants de ce billet aux dimensions de 182mm x 112mm, imprimé sur un papier de **ramie** à partir de 1907. (*La ramie, également appelée « ortie de Chine », est une plante de la famille des orties dont la fibre végétale résistante est utilisée pour la production textile artisanale. Dès la fin du XIX siècle, la Banque de France l'utilise pour la fabrication d'un papier fiduciaire très résistant.*)

Le recto présente deux jeunes femmes accoudées de part et d'autre à une stèle centrale et symbolisant la France de l'époque, avec à gauche **l'Agriculture** (*la paysanne*) et à droite **le Commerce** (*la citadine*) ; deux garçonnetts nus accompagnent les allégories.



Au centre de la stèle, un cartouche sur lequel plusieurs indications sont apportées :

- Le nom de la banque – **BANQUE DE FRANCE**
- Le numéro de contrôle à huit chiffres
- La valeur faciale uniquement en lettres – **CENT FRANCS**
- Sous la valeur, l'inscription **Payable en espèces, à vue, au porteur** (à noter que ce billet fut la dernière coupure à porter cette mention).
- La lettre d'alphabet encadrant le jour, le mois et l'année d'émission
- Les signatures du Caissier Principal et du Secrétaire Général



Sur le sac maintenu par l'enfant de droite, la mention « **LOM 02** » ne sera portée que sur les 824 premiers alphabets imprimés par la Banque de France, soit jusqu'à l'émission du 10 mai 1909.



En partie basse de la frise d'encadrement sont portés les numéros suivants : à gauche le **numéro de série** et à droite le **numéro d'ordre**.

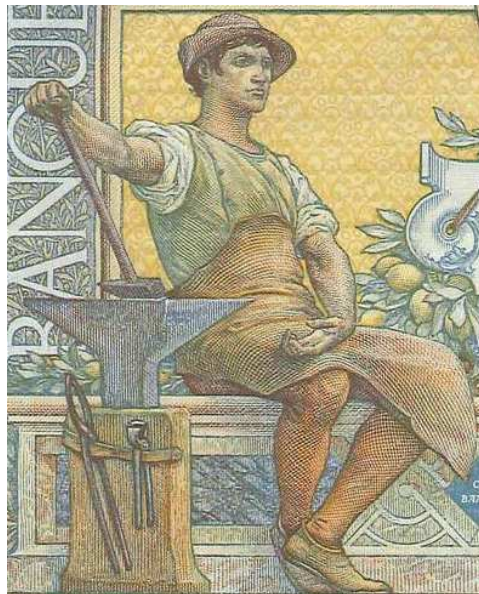


Sur la bordure en bas du billet, sont portés le **nom du peintre** à gauche LVC OLIVIER MERSON et à droite le **nom du graveur** ROMAGNOL

LVC OLIVIER-MERSON DEL

ROMAGNOL SC

Le verso présente à gauche le symbole du **Travail** (*forgeron assis à côté de son enclume, en tablier de cuir et le bras tendu sur le manche de son marteau*), et à droite le symbole de la **Fortune** (*jeune femme portant une corne d'abondance garnie de fruits et à ses côtés un enfant cachant sa nudité par une couronne de feuilles tressées*). Cette composition constitue une allégorie du travail récompensé par la fortune.



Comme au verso la valeur faciale est au centre du billet mais sous la forme de chiffres et lettres en abrégé



Impression en chiffres bleus après suppression de la mention « LOM »

Au bas du billet, sont portés plusieurs noms, à gauche celui du peintre LVC OLIVIER MERSON, à droite celui du graveur C. ROMAGNOL auquel s'ajoute un autre graveur F. FLORIAN

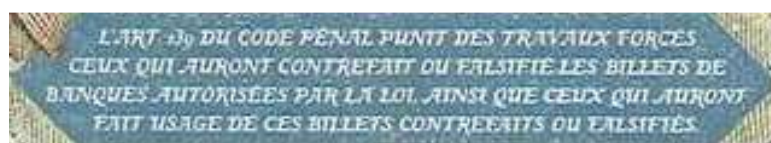
LVC OLIVIER-MERSON DEL

F.FLORIAN ET C.ROMAGNOL SC

A savoir que **Frédéric Florian** (1858-1926) est le créateur du filigrane sur lequel les têtes superposées de **Mercure** et **Cérès** apparaissent, de profil et regardant vers la gauche.



En partie basse centrale, un cartouche à fond bleu rappelle l'**article 139 du code pénal** concernant la contrefaçon



Réquisitoire contre un billet ou « Chronique médicale »

Parmi les différentes critiques faites à l'encontre du nouveau billet de 100 francs, celles émises par le docteur G. Durante lors de son intervention à la séance de la Société médico-historique (*) du 8 mars 1910, ont le mérite de figurer parmi les plus remarquables.

(*) Société savante française créée en 1908 dont le but est l'histoire générale, la littérature et les arts envisagés dans leur rapport avec la médecine ; elle est également nommée Société médico-historique et littéraire

Après avoir fait la lecture d'un certain nombre de critiques négatives, tant sur le plan artistique que sur le plan pratique, mais aussi sur la composition de cette nouvelle vignette, le docteur Durante en arrive aux points qui intéressent plus directement la Société, ceux concernant les tares pathologiques (trop évidentes selon lui), dont semblent être affectés les personnages représentés sur ce billet.

Énumération des pathologies décrites par le docteur Durante

(Source : extrait de Papier Monnaie par Alain Dailly, président de l'association Française pour l'étude du Papier-monnaie)

AU RECTO DU BILLET

Micromélie partielle de l'enfant à gauche - (définition : membre ayant une taille inférieure à la moyenne, et contrastant avec le développement normal du reste du corps.)

« Solidement campé sur son pied gauche, il ne touche qu'avec peine le sol de la pointe de son pied droit, et ceci bien que la jambe et la cuisse soient parfaitement rectilignes, et que le bassin, relevé à gauche par un déhanchement naturel, s'abaisse fortement du côté droit. Si l'on tient compte de l'abaissement du bassin de son côté, le membre inférieur droit doit avoir 10 à 12 centimètres de moins que le gauche, peut-être même davantage. Ce pauvre petit boiteux est, du reste, bien conformé. La fesse, la cuisse, la jambe, ne présentent, en particulier, pas traces d'atrophie ; il ne s'agit pas ici d'un arrêt de développement suite de paralysie infantile. La rectitude des membres sur le tronc permet d'éliminer la coxalgie. Aucune incurvation rachitique. Pas de déformation du crâne, pas de brièveté du membre inférieur ou de la cuisse permettant d'invoquer l'achondroplasie. Nous sommes donc amenés à admettre que M. LOM (voyez le rocher ou un gros 100 aurait été plus utile) a dû prendre comme modèle un enfant atteint d'un arrêt de développement simple, d'une pure **micromélie** congénitale et partielle, affection très rare sur laquelle nous ne possédons encore que peu ou pas de documents. »



A cette longue description, G. Durante ajoute une note sarcastique :

« Malchanceux jusqu'au bout, cet enfant est enfin si malencontreusement placé que sa région fessière se trouve inévitablement traversée par le trou d'épingle de la Banque et qu'il est sans cesse exposé au supplice total du pal. Il y a là sans doute une intention allégorique. L'artiste aura voulu rappeler que cette région est le lieu d'élection pour les injections sous-cutanées profondes... »

Affection épilante du mouton tenu par l'enfant à gauche

« Signalons en passant, le mouton que tient cet enfant. Couvert de laine blanche sur la tête et le tronc, il paraît dépourvu de poils sur les membres qui sont couleur chair. C'est là une affection de la peau à localisation très spéciale. »



Paralyse radiale de la femme à gauche

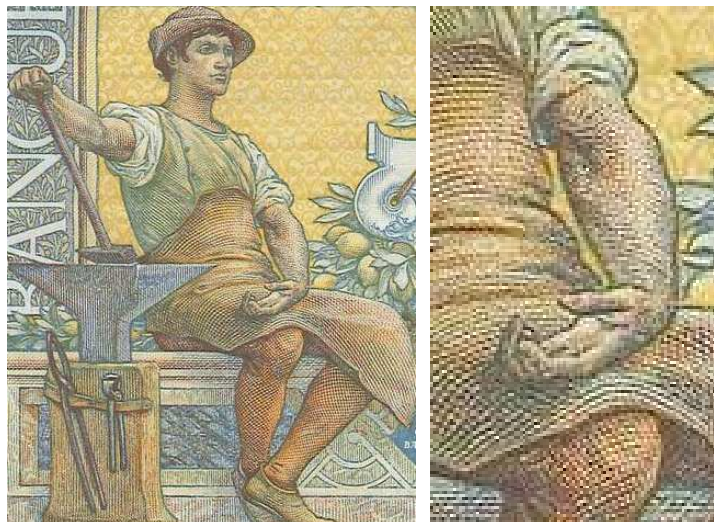
« Près de l'enfant, une paysanne debout, appuie sur le cadre central, son bras gauche jusqu'au coude. Bien que l'avant-bras ne soit pas soutenu, la main tombe presque à angle droit. On pourrait penser à une fracture du radius, accident fréquent à notre époque d'« autos » par retour de la manivelle ; mais la déformation caractéristique en « dos de fourchette » fait défaut. Le relâchement des muscles semble complet ; il y a certainement là une paralysie des extenseurs. »



AU VERSO DU BILLET

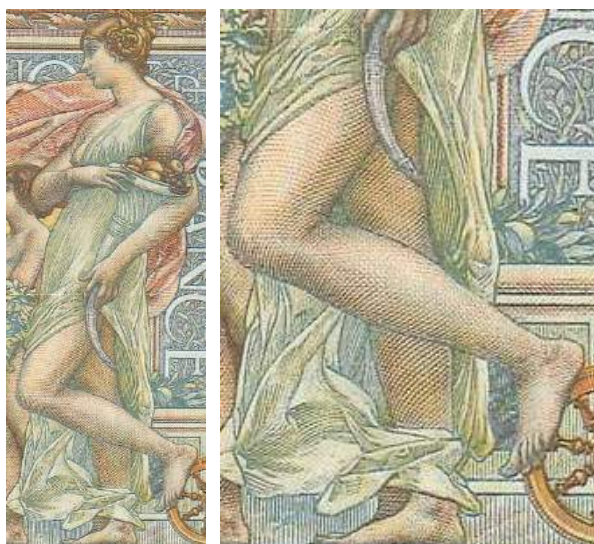
Monoplégie ou paralysie cubitale du forgeron assis à gauche - (définition : trouble neurologique caractérisé par la paralysie d'un seul membre, en l'occurrence ici le membre supérieur gauche.)

« ...Pourquoi sa main gauche s'appuie-t-elle sur sa cuisse droite, ce qui semblerait nécessiter une rotation en avant de l'épaule qui fait défaut ? Cette position rappelle celle du monoplégique qui, lorsqu'il s'assied, ramène avec l'autre main ou lance en quelque sorte sur ses genoux, par un mouvement de rotation du tronc, son membre paralysé qui vient souvent s'accrocher sur la cuisse du côté opposé... »



Macromélie de la jambe, femme debout à droite - (définition : développement exagéré d'un ou plusieurs membres)

« Nous nous bornerons à signaler en terminant, l'allongement plutôt excessif de la jambe gauche de la Fortune, macromélie partielle qui vient compenser la micromélie de l'enfant (au recto). »



Le docteur Durante conclura son réquisitoire de la façon suivante :

« Monoplégie ou paralysie cubitale de l'ouvrier, paralysie radiale de la paysanne, affection épilante du mouton, et surtout micromélie partielle considérable de l'enfant, telles sont les tares pathologiques que nous montre le nouveau billet de la Banque de France. Il mérite donc de figurer dans la galerie de la Chronique médicale, à laquelle je souhaite d'en réunir de nombreux exemplaires, afin de pouvoir en établir une étude abondamment documentée » ...